



LE PETIT JOURNAL DE GOUY

Journal d'information communale EDITION Juillet 2011 N° 29

Retrouvez ces informations sur le site : www.gouy.fr

Propos du Maire



Depuis le 4 juillet Filo'r, nouveau service de transport à la demande est en fonction. Comment fait-on pour réserver un transport? Rien de plus simple : Il faut s'inscrire pour obtenir un code personnel N° 0800649649 puis réserver votre transport par téléphone N° 0800649649 au plus tard la veille 19h pour le lendemain. L'inscription et la réservation peuvent se faire également par Internet (Voir plaquette dans ce journal). Sur la commune les lignes remplacées par le service Filo'r sont les lignes 34, 44 et T52.

Le conseil municipal a adopté le principe de convention avec l'entreprise Rouen Guêpes, pour la destruction des nids de guêpes. Cette convention vous permet de bénéficier d'un prix négocié à 50€. Le conseil a en outre adopté le principe de prise en charge de 50% de ce coût. La facture pour le Gauvassien n'est plus que de 25€

Malgré l'augmentation du coût à la charge de la commune de l'opération Ludisport, compte tenu du succès de cette activité, il est décidé de poursuivre celle-ci pour l'année à venir.

L'augmentation du transport scolaire, qui ne devait pas intervenir pour cette rentrée 2011/2012, néanmoins décidée par le Département, nous contraindra sans doute à ponctionner sur le budget communal, au moins pour l'année scolaire à venir, conformément à l'engagement pris. Cette participation fera l'objet d'une réunion avec les maires des communes du plateau concernées pour uniformiser éventuellement les modalités et le montant de la participation communale.

S'agissant de la mise en oeuvre du Plan Communal de Sauvegarde(PCS) à la rentrée nous reviendrons vers vous avec un questionnaire de recollement des numéros de téléphone mobile sur lesquels vous admettez recevoir des informations d'alerte météo ou informative de la part de la Mairie. Sachez que la commune dispose d'un automate d'information, de pompes de relevage et d'un groupe électrogène pour faire face aux risques. Le plan sera opérationnel en 2012.

Voici venu l'été, et comme chaque année, ci-dessous des conseils élémentaires de sécurité, pensez également à informer les forces de gendarmeries de votre absence. Enfin que vous partiez ou non, je vous souhaite à toutes et tous d'excellentes vacances.

Conseils élémentaires de prudence

- **FERMEZ LE PLUS SOUVENT POSSIBLE VOS PORTAILS.**
- **RANGÉZ VOS VEHICULES A L'INTERIEUR DE VOS PROPRIETES.**
- **NE LAISSEZ PAS VOS CLES PRES DE LA PORTE D'ENTREE EN EVIDENCE.**
- **VIDÉZ VOS BOITES AUX LETTRES.**
- **RANGÉZ VOS BIJOUX ET ARGENT DANS UN ENDROIT SECURISE.**
- **SIGNALEZ TOUS DEMARCHAGES, VEHICULES ET PERSONNES SUSPECTS A LA GENDARMERIE.**
- **SIGNALEZ VOS ABSENCES A LA GENDARMERIE.**

Conseils anti vol

De retour à Gouy

Monsieur Cruchon, habitant la commune, a installé son commerce à Franqueville St Pierre.

Des envies de fruits, de légumes frais n'hésitez plus ...



COMITE DES FETES DE GOUY

La soirée théâtre du 14 mai.

Pour une première, ce fut un véritable succès. Le public, composé de 73 personnes plus les membres du Comité, applaudissait avec ardeur.

La première partie, façon feuilleton américain, a bien « chauffé » la salle.

Puis ce fut l'entracte avec boissons diverses, café, chouquettes et glaces.

Le spectacle reprit avec un intermède de potins de cages d'escaliers entre deux concierges, dans un langage quelque peu particulier, qui déclencha les rires.

Enfin, le clou de la soirée arriva. Une comédie dé-sopilante, pleine de rebondissements, jouée par des acteurs tous meilleurs les uns que les autres, dans un délire total se terminant par une ovation.

Quelle bonne soirée !



La foire à tout du 12 juin

Elle a réuni une soixantaine d'exposants, malgré une météo incertaine. Les visiteurs furent moins nombreux que d'habitude, mais dans l'ensemble bon nombre de vendeurs ont été satisfaits. Tous ont fait honneur aux frites saucisses, plateaux repas, sandwiches etc. prouvant ainsi, que les quelques gouttes d'eau qui tombaient de temps à autre, n'ont en rien altéré leur appétit.

Comité des fêtes Calendrier 2011

18 Septembre :Randonnée / 15 Octobre :Soirée dansante / 26 Novembre :Loto / 16 Décembre :Noël enfants



INITIATION A LA DANSE DE SALON ET AUX DANSES EN LIGNES



Voici deux ans que nous nous retrouvons avec plaisir chaque semaine tous les lundis soirs à la salle polyvalente de Gouy de 19h à 20h. Deux soirées (une pour la galette des rois et une pour clore l'année) ont été organisées pour mettre en pratique et partager un bon moment ensemble autour de la danse. Si vous voulez nous rejoindre vous pourrez apprendre les bases, ou faire quelques pas de danse pour vous détendre, (valse, tango, quick step, samba, chachacha, rumba, paso doble, rock),

*L'association **Cadence** vous accueillera avec plaisir et sans complexe .*

Venez danser avec nous! N'hésitez pas, et parlez-en autour de vous.

Les cours reprendront le 12 septembre 2011.

Vous pouvez contacter Nathalie Ragot, la présidente: 02 35 23 39 76 ou Sylvie Cid, la trésorière: 02 35 02 05 91

Changez d'hair...
DELPHINE STYLE
Faites vous coiffer sans vous déplacer... profitant de 10 ans d'expériences
Coiffure à domicile
Féminin - Masculin - Junior
sur rendez-vous
06 09 97 87 49

Nature environnement
Entretien parcs et jardins, usines collectivités
Création • Elagage
Fauchage accotement
Route et Grands Espaces
Taille de haies avec rotor articulé
Brassage de pommes
22, rue d'Ymare
76520 Gouy
Port. 06 12 39 51 42
Tel./Fax. 02 35 65 67 30

IMPEC SERVICES
NETTOYAGE
DU PARTICULIER AU PROFESSIONNEL
une équipe d'artisans à votre service...
DEVIS GRATUIT
57, ALLÉE DES CHARMES - 76520 800S
02.35.79.26.50 - 06.87.45.73.62

Brigitte et Valérie : nos deux gazelles sont revenues et nous racontent.



Le rallye Aïcha des gazelles se prépare au moins un an avant le début de la course afin de trouver le budget. Ensuite, il faut se préparer physiquement : on court et on nage.

Et puis après avoir briefé toute la famille et les amis, collé des pense bête partout pour que les papas et les enfants n'oublient rien, c'est l'heure du départ.

Lors de la première étape, les gazelles se sont retrouvées face à un grillage ; elles ont essayé de le longer, mais il n'en finissait pas. Alors elles ont pris la direction d'une autre vallée, mais prises par la nuit, elles ont passé leur première nuit dans la voiture, assises, et non au bivouac ! Cela a donné le ton pour le reste de la course... Il y a aussi eu des soucis avec la voiture : radiateur, crevaison par exemple. Mais après chaque épreuve, elles retrouvent du courage pour avancer dans cette aventure.

Sur place, l'unique moyen de s'orienter dans ses magnifiques paysages, c'est les cartes et la boussole. Et on marche beaucoup, surtout la navigatrice (Brigitte cette année). Dans ce rallye, il y a une solidarité exemplaire : on ne laisse pas un équipage ensablé.

Il n'y a pas de traitement de faveur pour les personnalités comme Miss France ou Adriana Karembeu : tout le monde est logé à la même enseigne, dort sous la même tente.

A la fin de cette formidable aventure sportive et humaine, nos gazelles retrouvent enfin leur mari sur la ligne d'arrivée ; quel délice de voir des têtes connues après toutes ces péripéties !

Brigitte et Valérie finissent le rallye classées. Et c'est déjà très bien. Quand elles sont parties, leur objectif était de rester prudentes tout le temps. Et puis n'oublions pas qu'elles ont profité de cette aventure pour amener des cartons de livres, des vêtements et des jouets et des dons à diverses associations (Merzouga et Cœur de gazelles).

A leur retour, elles ont reçu pleins de témoignages : des enfants et des mamans devant l'école du village ou des collègues de travail. Pour remercier les enfants, les gazelles ont trié leurs photos pour leur amener à l'école. Elles renouvellent également leur MERCI aux gauvassiens et gauvassiennes qui les ont soutenues dans cette aventure !

Enfin, je laisse les dernières lignes à Brigitte et Valérie :

« En participant à ce rallye, nous voulions répondre à cette exigence du dépassement de soi, de la découverte, du partage et de l'entraide avec sa partenaire comme avec les autres Gazelles, diverses par leurs origines, leurs expériences et unies pour ce défi. Nous n'avons pas été déçues. C'est une expérience forte à quatre mains, pleine d'émotions extrêmes, et d'où l'on ne ressort pas tout à fait comme avant... Une aventure à vivre. Notre victoire est d'être allée jusqu'au bout de cette aventure humaine. Le Maroc est un pays magique et ces habitants d'une richesse inoubliable. »

ELAGAGE DES ABORDS DES VOIES COMMUNALES

LOI N° 2011-525 du 17 mai 2011-06-22

Chapitre 1, section 6 : Dispositions tendant à améliorer le fonctionnement des collectivités territoriales et des services de l'Etat.

Article 78

Après l'article L. 2212-2-1 du même code, il est inséré un article L. 2212-2-2 ainsi rédigé :

« Art. L.2212-2-2. Dans l'hypothèses où, après une mise en demeure sans résultat, le maire procéderait à l'exécution forcée des travaux d'élagage destinés à mettre fin à l'avance des plantations privées sur l'emprise des voies communales afin de garantir la sûreté et la commodité du passage, les frais afférents aux opérations sont mis à la charge des propriétaires négligents. »

Nous demandons à chacun d'être vigilant sur l'état de sa haie. Nous constatons que certaines haies, même entretenues, débordent de plus en plus sur les trottoirs ou rues, obligeant à des écarts qui peuvent s'avérer dangereux. Nous vous appelons donc à rectifier l'entretien au niveau des grillages ou limites de propriétés sans attendre le courrier de rappel de la mairie.



ERDF

Campagne de sensibilisation : «sous les lignes, prudence restons à distance»

Cette campagne s'adresse à tous mais spécifiquement aux pratiquants de sports et loisirs, agriculteurs et professionnels du bâtiment dont le comportement aux abords des lignes peut présenter un danger.

Contact : M. Bruno MARC Téléphone : 0232944771



Communiqué du Département de Seine-Maritime - Direction des Routes

Le fauchage raisonné est une méthode d'entretien qui permet de concilier les enjeux de sécurité des usagers des routes et les préoccupations écologiques (le milieu naturel est un lieu d'hébergement d'une faune et une flore locales très riches).

La politique départementale de fauchage a débuté le 16 mai 2011. Elle repose sur 3 périodes d'intervention :

- 1^{ère} période mi-mai : un à deux passages sont effectués sur les parties plates et un passage est réalisé sur les talus.
- 2^{ème} période début juillet : mêmes modalités si la pousse de végétation le justifie.
- 3^{ème} période début septembre : fauchage de la totalité des emprises.

Le Département s'engage dans le processus de diminution des produits phytosanitaires contre les espèces indésirables : fleurissement des accotements, mise en place de dispositifs anti-végétation au pied des panneaux, utilisation de semis à pousse lente lors de la reconstitution de talus.

Des expérimentations de fauchage différé et de développement des plantes mellifères (rond point et bassin de rétention) sont en cours.

Dans notre série « Énergie/Écologie/Économie.

un gauvassien nous a communiqué ses réflexions :

« Les prix du gaz de l'électricité et fioul étant ce qu'ils sont, ils nous incitent à prendre des décisions réfléchies.

Un pavillon bien sympathique sur sous-sol complet construit en 1971, mais malheureusement perméable au chaud comme au froid et à l'humidité nous a conduit à améliorer l'isolation par la pose de fenêtres à double vitrage et de placoplâtre aux soubassements.

A ce stade, même s'il y avait amélioration, ce n'était pas déterminant quant au résultat. Arriva l'année 2010 où la question de repeindre l'extérieur de la maison (après enlèvement de la vigne vierge) se présenta. Est-ce bien de repeindre son pavillon ? Oui, ça fait propre, ça protège les murs et ça entretient.

Mais, car il y a un « MAIS », cela apporte-t-il une amélioration décisive pour se protéger du froid et de l'humidité ? Réponse : NON

Il faut autre chose, de plus performant, par exemple l'isolation thermique par l'extérieur en collant des panneaux de polystyrène expansé de 10 cm+ d'épaisseur. Évidemment la facture est plus lourde, même avec le crédit d'impôt (40 % pour l'année 2010) mais le confort est bien présent.

Surtout, elle constitue un investissement durable, une revalorisation du bien immobilier et sera prise en compte lors du diagnostic énergétique au moment de la revente de l'habitation.

Quant à l'amortissement des frais engagés, ce n'est qu'au fil des ans qu'il pourra se vérifier... Soyons optimistes !"

Nous avons eu jusque là le témoignage de propriétaires de pavillons anciens, un autre gauvassien nous a indiqué ses choix de construction :

"Il s'agit d'une maison à ossature bois, bénéficiant d'une bonne isolation (laine de verre entre placoplâtre et ossature/vide d'air puis façade bois) et double vitrage. Il est chauffé par aéro-thermie, c'est-à-dire que l'appareil de chauffage est un thermo inverseur, qui prend la chaleur de l'air extérieur, le réchauffe et alimente des canalisations d'eau installées dans le plancher du rez-de-chaussée. Pour compléter ce mode de chauffage, un poêle à bois (dans lequel on met des bûches classiques) a été installé dans la salle de séjour. Ce qui permet de chauffer confortablement un grand volume et de profiter largement de l'agrément de la mezzanine. Il serait même possible de l'utiliser en clim l'été mais ce n'est pas utile compte tenu de la qualité de l'isolation.

Pas d'aides spécifiques maison bois, mais le crédit d'impôt sur le poêle et le thermo-inverseur.

On ne peut pas parler ici, d'économies réalisées, mais toutes comparaisons avec des maisons neuves traditionnelles avec chauffage électrique permettent de situer le gain sur la facture d'énergie à plus de 40 %.." *Pas mal !*

A bientôt de vos nouvelles pour de nouveaux témoignages !

Le recensement militaire 3 ème période 2011, une démarche civique obligatoire !

Les jeunes gens et jeunes filles nés en juillet, août et septembre 1995 doivent venir se faire recenser à la Mairie après la date de leur anniversaire et avant le 30 septembre 2011.

Se présenter avec livret de famille, pièce d'identité et justificatif de domicile.

Il sera délivré une attestation de recensement, indispensable pour s'inscrire aux examens (BEP, Baccalauréat, permis de conduire, concours d'état.....)

Sapeurs pompiers de Seine maritime :

Destruction des nids d'Hyménoptères.

Le SDIS ne peut plus assurer la destruction de nids d'insectes et redirige les demandes vers des sociétés spécialisées. Seules les interventions suivantes continueront d'être assurées:

A titre gratuit :

- Lorsqu'un danger immédiat et vital est identifié pour les personnes
- A la demande de la Mairie pour des nids situés sur le domaine public

Avec facturation : Par carence d'entreprise privée, le SDIS intervient et facture 100€**au particulier demandeur**

« Le 18 Juin 1940, la France libre était née, elle ne comprenait, alors, qu'un général indomptable entouré de quelques compagnons animés du même esprit » -Winston Churchill.

La France Combattante – L'aboutissement

En France, le 3 Juin 1942 grâce aux efforts de Jean Moulin, l'autorité du comité National Français et de son président, le Général De Gaulle, est reconnue officiellement par tous les mouvements de la résistance intérieure et, la nouvelle est annoncée dans les journaux clandestins – Combat Libération et Franc-Tireur. Désormais, tous les résistants de l'intérieur s'unissent derrière la croix de Lorraine pour marquer ce fait d'une importance capitale. Le 22 Juillet 1942 la « France libre » devient « la France Combattante ».

Le décret signé du Général De Gaulle et approuvé par le Comité National définit ainsi la « France combattante » :

Ensemble des ressortissants Français où qu'ils soient, et des territoires Français qui s'unissent pour collaborer avec les Nations Unies dans la guerre contre les ennemis communs ; et symbole de la résistance à l'AXE de tous les ressortissants Français qui n'acceptent pas la capitulation et qui, par les moyens à leur disposition, contribuent, où qu'ils se trouvent, à la libération de la France par la victoire commune des nations unies.

Si le mouvement politique de la France libre devant celui de la France combattante pour les actes officiels, le qualificatif de « Français libres » reste admis pour les combattants, les unités, les navires, les réseaux et les Territoires qui l'ont acquis.

Cette décision sanctionne la constatation de l'adhésion de tous les groupements qui à l'intérieur du pays, participent à la résistance ; si bien que la France Combattante regroupe à la fois la France libre et la France captive, éléments constitutifs d'une seule et même France !!

Le 28 Août 1942, le premier numéro du journal Officiel de la France combattante, édité à Londres, homologue ce changement de nom et publie cette circulaire de l'état – major du général De Gaulle :

En prenant la décision de substituer l'appellation « France Combattante » à l'appellation « France Libre », le comité National, prenant acte de l'adhésion de tous les groupements qui, à l'intérieur même du pays, participent activement à la Résistance a voulu marquer que la « France Combattante » groupait à la fois la France libre représentée par les Forces Françaises Libres, les possessions d'Outre-Mer et les Français de l'étranger, et la France Captive qui lutte contre l'envahisseur et l'autorité usurpée du pseudo gouvernement fonctionnant sous le contrôle de l'ennemi.

« France libre » et « France captive » ne sont dès lors, que les deux éléments constitutifs d'une seule et même France qui est la France combattante.

Le 29 Juillet 1942 le gouvernement de Grande-Bretagne reconnaît la France Combattante et le Comité National Français comme son organe Directeur. Il sera suivi le 18 Août par la Nouvelle-Zélande, le 28 Septembre par l'Union Soviétique, le 24 Octobre par tous les gouvernements en exil à Londres, le 2 Décembre 1942 par le Mexique etc...

« Soldats, Marins, Aviateurs, mes bons compagnons soyez fermes purs et fidèles. Au bout de nos peines il y a la plus grande gloire du monde, celle des hommes qui n'ont pas cédé. »

Charles De Gaulle

Lucien Goué

Cinéma de plein air : un franc succès malgré le mauvais temps

Au moment de monter la structure de plein air le choix de construire à l'abri dans la salle des fêtes a permis d'assurer en sécurité et à l'abri la séance.

Certains avaient bravé le mauvais temps et ont piqué niqué dans la salle polyvalente dans une ambiance bon enfant. La présence du marchand ambulant assura le repas chaud... Frites, saucisses, « américain »

Le film « l'île de Nim pour tout public fut apprécié : L'histoire aventureuse d'une adolescente sur une île presque déserte, Jodie Foster parfaite en écrivain au caractère à l'opposé de son héros...

La séance se termina au environ de minuit trente, et chacun semblait ravi de sa soirée.



Luc RAGOT

ENTREPRISE
GENERALE
D'ELECTRICITE

752, rue des Canadiens
76520 GOUY
Tél./Fax. 02 35 23 39 76

Collecte des déchets (Rappel).

Sur Gouy la collecte des déchets est la suivante :

- Les ordures ménagères sont collectées le **lundi**
- Les déchets recyclables sont également collectés le **lundi** sauf quand celui-ci est férié ramassage effectué le lundi suivant

ATTENTION lorsque la semaine contient un JOUR FERIE, les jours de COLLECTE de CERTAINS DECHETS peuvent CHANGER.

Par exemple : Lundi 15 août

Ordures ménagères : reportée au lendemain

Déchets recyclables : supprimée, reportée à la semaine suivante

- Le verre reste collecté en apport volontaire

Il est conseillé de sortir les containers et les sacs de sélectifs le dimanche soir le passage des bennes étant très tôt le lundi. Merci de bien penser à rentrer les containers le plus tôt possible après le passage pour des raisons de sécurité évidentes.

De plus à votre disposition un numéro vert le **0800 021 021** est accessible 24h sur 24h, 7 jours sur 7, gratuit depuis un poste fixe, il vous permet de vous faciliter les démarches en proposant un interlocuteur unique pour les questions concernant le transport, l'eau, les déchets et toutes les autres compétences de la Communauté. Ce numéro vous permet entre autre de prendre rendez-vous pour la collecte de vos encombrants en porte à porte.

HORAIRES DE LA DECHETTERIE DE BOOS

	HORAIRES D'ETE		HORAIRES D'HIVER	
	Matin	Après Midi	Matin	Après Midi
Lundi	9h00 - 12h00	14h00 - 18h30	9h30 - 12h00	14h00 - 17h00
Mardi	9h00 - 12h00			
Mercredi	9h00 - 12h00	14h00 - 18h30	9h30 - 12h00	14h00 - 17h00
Jeudi	9h00 - 12h00			
Vendredi	9h00 - 12h00	14h00 - 18h30	9h30 - 12h00	14h00 - 17h00
Samedi	9h00 - 12h00	14h00 - 18h30	9h30 - 12h00	14h00 - 17h00
Dimanche				



pole-emploi.fr

Les entreprises et l'emploi: l'enquête « Besoin en Main d'Oeuvre 2011 »

Fin 2010, Pôle emploi a renouvelé, pour la 10^{ème} année et avec le concours du Crédoc, son enquête annuelle sur les besoins en main d'œuvre des entreprises de la région Haute-Normandie pour l'année 2011.

Objectif de l'enquête :

- Connaître les projets de recrutement en 2011 des établissements du champ Pôle emploi.
- Mesurer les difficultés d'embauche au niveau local et identifier les métiers en tension
- Ajuster l'offre de formation des demandeurs d'emploi aux besoins en main-d'œuvre des entreprises

L'enquête :

Des résultats sur 14 bassins d'emploi dans les 2 départements de Pôle emploi Haute-Normandie : Eure, Seine Maritime

- 40 200 établissements interrogés par questionnaire
- 11 000 questionnaires retournés et exploitables, soit un taux de retour de 27,4%
- Résultats redressés afin d'être représentatifs de l'ensemble des établissements de Pôle emploi Haute-Normandie

Les principaux résultats :

24 500 projets de recrutement formulés en 2011 :

- 11 000 établissements envisagent de recruter en 2011
- Le bassin d'emploi de Rouen rassemble 30% des projets
- Les services rassemblent 65% des intentions d'embauche
- 53% des intentions d'embauche sont exprimées par des établissements de moins de 20 salariés
- 37% des emplois potentiels sont assortis de difficultés.
- 27% des projets de recrutement ont un caractère saisonnier.

Les 5 métiers les plus recherchés :

- Aides à domicile, aides ménagères, travailleuses familiales
- Professionnels de l'animation socioculturelle (y.c. directeurs)
- Aides-soignants (aides médico-psycho., auxil. puériculture...)
- Agents d'entretien de locaux (y.c. ATSEM)
- Aides, apprentis, employés polyvalents de cuisine

Côté pratique :

OUVERTURE DE LA MAIRIE :

LUNDI : 10h00 - 12h30

MARDI : 17h00 - 19h00

VENDREDI : 9h00 - 11h30

Téléphone : 02 35 23 36 13

Fax : 02 35 23 58 19

M. le Maire reçoit sur rendez-vous le mardi soir, vendredi matin et samedi matin.

Durant la période du 08 aout au 05 septembre seules les permanences du Mardi sont maintenues.

En cas d'urgence :

M. BREUGNOT Jean-Pierre

Maire : 02 35 23 38 02

Mme AMAND Catherine

Adjointe : 02 35 23 38 13 **Présence du 08/08 au 05/09**

M. BOSQUET Alain

Adjoint : 06 21 16 64 24 **Présent du 08/08 au 13/08**

M. LEMELLE Christian

Adjoint : 02 35 02 19 21 **Présent du 08/08 au 05/09**

Gendarmerie de BOOS : 02 35 80 21 03

Pompiers : 18

Église :

Messes dans notre Église St Pierre à 09h30 :

Le deuxième Dimanche de tous les mois pairs.

Horaires d'ouverture de la bibliothèque :

Mardi de 16 H 30 à 17 H 30

Vendredi de 16 H 30 à 18 h 30

La bibliothèque sera fermée du 15/07 au 15/08.

Petites annonces : Tel : 06 76 20 20 55

A V : Grand Modus 1.5 Dci, 85 cv, Bleu étoile, ext garantie 08/2014 28000 Km lim régul de vitesse, vitres élect Av AR, Vitres arrières sur teintées, clim auto, roue de sec, radio CD, Phares directionnels, Antibrouillards. Prix : 12500€

A V : Clio 2 .com Évolution 1.2 16V 75 Cv Eco 2, 3500 Km Gris Platine Jantes alliage et écrous anti vol, limit régul, roue de secours, clim, radio CD, vitres élect, antibrouillards. Prix : 9990€

A V : Gd Modus exception Dci, 90 eco 2, Gris Cas, Libre le 8/8, 3000 Km, lim régul de vitesse, Pack city, Jante alu, roue de sec, radio CD, Phares directionnels, Antibrouillards..... Prix : 15800€

Carnet Gauvassien :

Mariage : Stéphanie Breugnot et Fabien Lillini 04 juin 2011

Travaux bruyants :

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne sonore pour le voisinage, telles que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses etc... sont limités au respect des horaires suivants :

Jours ouvrables : de 8h30 à 12h et de 14h à 20h

Le samedi : de 9h à 12h et de 15h à 19h

Les dimanche et jours fériés : de 10h à 12h

Cantine et garderie : Tel 0235020063

Horaires des Lundi, Mardi, Jeudi et vendredi

7H20 à 8H30 et de 16H30 à 18H30

Tarif cantine : Le repas 2.82 €

Tarif garderie : la demi heure 0.65 €

Tian de légumes à faire avec nos enfants...

Ingrédients :

- 3 tomates coupées en grosses rondelles
- 1 courgette coupée en fines rondelles
- 250 g de mozzarella coupée en lamelles
- 2 grosses pommes de terre épluchées et coupées en fines rondelles
- 3 tranches de jambon coupées en 6
- 1 sauce béchamel
- 4 cuillères à soupe de chapelure

Préparation :

- Dans un plat à gratin, mettre alternativement une rondelle de courgette, une rondelle de tomate, une rondelle de pomme de terre, une lamelle de mozzarella et une lamelle de jambon. Continuer jusqu'à ce qu'il n'y ait plus d'ingrédient.
- Répartir la béchamel sur les légumes, puis la chapelure.
- Faire cuire 35 minutes thermostat 6.

